

Baisse du taux de chômage au 2^e trimestre 2010

Julie Roy
Service Statistique

Au 2^e trimestre 2010, le taux de chômage en Ile-de-France s'établit à 8,1 % de la population active. Il demeure inférieur à celui de la France métropolitaine (9,3 %).

Le taux de chômage francilien baisse de 0,2 point par rapport au premier trimestre 2010.

Le taux de chômage diminue dans tous les départements franciliens. Il recule de 0,4 point par rapport au trimestre précédent dans la capitale et le Val-de-Marne. La Seine-Saint-Denis conserve le taux de chômage le plus élevé de la région avec 11 %.

Le taux de chômage reste cependant supérieur dans tous les départements franciliens à celui du deuxième trimestre 2009 : +0,3 point en moyenne pour l'ensemble de la région.

Rédaction achevée le 21 septembre 2010

Les chiffres clés

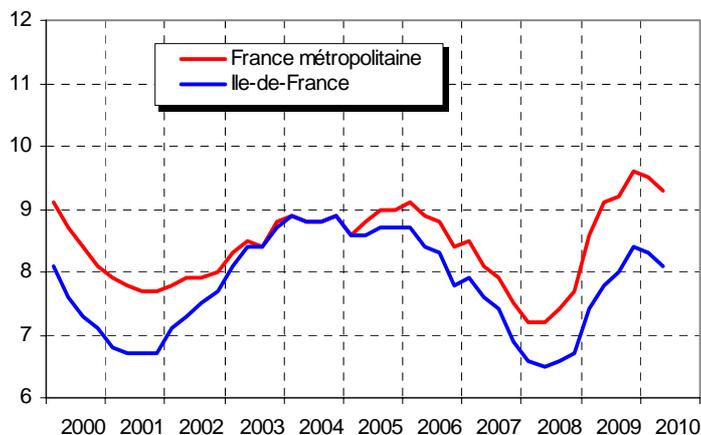
TAUX DE CHOMAGE (en %)	
du 2 ^e trimestre 2010 (1)	
Ile de France	8,1
Province	9,6
France métropolitaine	9,3

(1) données provisoires

Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS)

Source : Insee, taux de chômage localisés

Evolution du taux de chômage sur 10 ans



Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS)

Source : Insee, taux de chômage localisés

Taux de chômage localisés par département

Départements	2009			2010		Evolution (en points)	
	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e (1) trimestre	sur 3 mois	sur 1 an
Paris	8,5	8,8	9,3	9,1	8,7	-0,4	0,2
Hauts-de-Seine	7,1	7,3	7,8	7,7	7,4	-0,3	0,3
Seine-Saint-Denis	10,5	10,8	11,3	11,3	11,0	-0,3	0,5
Val-de-Marne	7,4	7,7	8,2	8,1	7,7	-0,4	0,3
Seine-et-Marne	6,9	7,0	7,4	7,3	7,1	-0,2	0,2
Yvelines	6,3	6,4	6,8	6,8	6,5	-0,3	0,2
Essonne	6,2	6,5	6,9	6,8	6,6	-0,2	0,4
Val-d'Oise	8,5	8,7	9,1	9,0	8,8	-0,2	0,3
Ile-de-France	7,8	8,0	8,4	8,3	8,1	-0,2	0,3
Province	9,5	9,5	9,9	9,8	9,6	-0,2	0,1
France métropolitaine	9,1	9,2	9,6	9,5	9,3	-0,2	0,2

Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS) - (1) provisoires

Source : Insee, taux de chômage localisés

Méthodologie :

L'enquête Emploi en continu est la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le Bureau international du travail (BIT) sur le chômage. Cependant, la taille de l'échantillon de cette enquête ne permet pas de procéder à des estimations départementales : la ventilation du chômage BIT national par département utilise les séries des DEFM départementales pour localiser le chômage (c'est la raison pour laquelle l'utilisation du terme « chômage au sens du BIT » est inappropriée en dehors du calcul national et que le terme « taux de chômage localisé » est employé au niveau infra-national). Le nombre de chômeurs est alors estimé en appliquant le poids du département dans les DEFM de catégorie A au total des chômeurs BIT de la métropole. Ce nombre est ensuite corrigé des variations saisonnières. On en déduit ainsi des taux de chômage localisés qui représentent le rapport du nombre de chômeurs à la population active totale.

Le calcul de la population active occupée s'appuie sur les estimations annuelles d'emploi au lieu de travail, « transformé » en emploi au lieu de résidence à partir des résultats des recensements, puis trimestrialisé par interpolation linéaire.

Définitions :

Taux de chômage : nombre de chômeurs rapporté à la population active totale

Population active occupée : population ayant un emploi salarié ou non salarié et militaires du contingent jusqu'en septembre 2002

Population active totale : population active occupée et chômeurs. Cette population est estimée au lieu de résidence.

DEFM : Les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi sont classés par catégories, définies à partir du type de contrat de travail recherché et de l'activité éventuelle du demandeur d'emploi au cours du mois d'observation.

Depuis février 2009, la catégorie A regroupe les anciennes catégories 1,2,3 hors activité réduite : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France
7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directeur de publication : Sylvie MARCHAND

Rédaction et conception de la maquette : Service statistique de la direction régionale

ISSN 1635-9984 - Code SAGE AFCH0952 - Dépôt légal : Second semestre 2010 © INSEE 2010

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01 30 96 90 51

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

www.insee.fr/ile-de-france